

## **Réflexions sur la mise en œuvre des plans d'action contre le racisme : Favoriser la cohésion sociale à la base**

L'une des questions les plus pressantes auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui est de savoir comment surmonter les préjugés, raciaux et autres. Les récentes initiatives stratégiques lancées par l'Union européenne dans ce sens, telles que le plan d'action de l'UE contre le racisme (2020-25), constituent une étape importante pour guider les efforts visant à faire de l'Europe un lieu où les populations d'origines diverses auront un sentiment d'appartenance et un rôle à jouer pour contribuer à son progrès. La Communauté internationale bahá'íe salue chaleureusement tous les efforts entrepris pour mettre en œuvre ce plan d'action, y compris au niveau des États membres par l'adoption de plans d'action nationaux.

Comme le souligne ce plan, les préjugés profondément ancrés ne peuvent être déracinés du cœur et de l'esprit des individus – et encore moins des structures qui sous-tendent la société et des institutions qui la servent – par la seule législation antiraciste. À cet égard, le plan d'action présente plusieurs éléments cruciaux dans la section 2.2 « Au-delà de la législation européenne : en faire plus pour lutter contre le racisme au quotidien » et dans la section 3 « Racisme structurel : s'attaquer au problème sous-jacent ». En ce qui concerne la rubrique « Mobiliser les niveaux locaux et régionaux pour un impact significatif sur le terrain » de la section 3.2, la Communauté internationale bahá'íe souhaiterait partager des considérations supplémentaires, qui ont trait à la promotion de la cohésion sociale à la base.

Le racisme se perpétue et prospère lorsque les populations évoluent dans des contextes sociaux dans lesquels elles se contentent de vivre côte à côte sans possibilité d'interaction significative, comme c'est souvent le cas dans les villes européennes. Une composante irremplaçable de toute stratégie visant à vaincre le racisme exige de prêter attention à la dynamique plus large de la vie communautaire dans les quartiers. Au sein d'un quartier, des individus d'origines diverses doivent avoir la possibilité de se réunir pour définir des projets communs qui contribuent au bien-être moral, intellectuel et matériel de ce quartier et pour s'y engager. En somme, c'est lorsqu'ils sont en mesure de devenir des protagonistes de leur réalité locale, d'y coopérer, et d'y participer que les habitants d'un quartier ou d'un village nourrissent un sentiment d'appartenance et renforcent la volonté d'éradiquer les préjugés. C'est par le biais de cette coparticipation que des points de vue différents se rencontrent, que des liens significatifs sont tissés et que la dignité et les capacités inhérentes à chacun sont mises en évidence. Parallèlement, les habitants deviennent plus conscients des expériences vécues de discrimination auxquelles leurs voisins sont confrontés.

Les institutions européennes et nationales ne peuvent interagir directement avec la base, mais elles ont un rôle fondamental à jouer pour encourager et façonner les interactions à ce niveau, par exemple en travaillant étroitement avec les autorités municipales. En même temps, elles ont besoin d'apprendre de la base et de s'assurer que les idées pertinentes de celles-ci orientent la politique nationale ou européenne.

Nous aimerions mentionner quelques-unes des nombreuses réflexions qui pourraient être mises en avant :

Au niveau le plus fondamental, les institutions doivent considérer que les populations qu'elles servent sont des gens dotés de capacités et des protagonistes du changement. La diversité des points de vue, des pratiques, des langues et des cultures doit être vue comme une source de force qu'une communauté peut apprendre à exploiter, plutôt que comme un déficit à combler ou un défi à gérer d'en haut.

Une implication pratique est que les populations locales doivent naturellement être incluses dans les processus de planification et d'élaboration des politiques de leurs municipalités. Les plans doivent être co-crédés avec la population, ce qui garantira que ces plans répondent aux besoins réels de la communauté et favorisera un sentiment d'appartenance et d'engagement parmi ses membres.

Pour faciliter cela, il faut des espaces consultatifs, des réunions régulières plutôt que ponctuelles, où une conversation continue entre les autorités locales et la population peut se dérouler. Il convient de réfléchir à la manière dont ces espaces d'échange pourraient susciter la participation, favoriser l'écoute et instaurer la confiance. Un échantillon représentatif de la population devrait se sentir bienvenu dans ces espaces et être activement encouragé à y participer. Il convient de veiller à ce que les voix exprimées soient entendues et à ce que les interventions ne soient pas évaluées en fonction de jugements préconçus, mais plutôt en fonction de l'éclairage constructif qu'elles apportent. En outre, réduire les individus à des « représentants » de populations spécifiques occulterait la diversité des expériences et des points de vue qui existent au sein d'un groupe donné. Des efforts doivent être faits pour susciter la participation d'individus qui ne sont peut-être pas connus comme des représentants ou qui n'ont pas facilement accès à ces espaces, en particulier les jeunes.

Ces suggestions ne sont quelques exemples de celles que nous aimerions proposer pour engager les communautés à favoriser la participation et à encourager la création de liens qui contribueront aux efforts d'éradication des préjugés raciaux.